

Entreprise de travail adapté

Blanchisserie
Vêtements de travail : location, vente, entretien
Nettoyage à sec
Car Wash

084/21/17.77
Fax : 084/21.35.37
E-mail : info@atelierstvincent.be
Web site : www.atelierstvincent.be

Madame, Monsieur,
Chers clients,

Par la présente, nous souhaiterions tout d'abord vous souhaiter la bienvenue et vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un service irréprochable.

C'est la raison pour laquelle, nous trouvons utile de vous transmettre les informations qui suivent. Elles sont d'une part un guide, une marche à suivre et d'autre part un moyen d'anticiper certains désagréments.

1) Coordonnées utiles

Blanchisserie : Chef d'Atelier	Léa Rasquin	084/22.08.35
Facturation	Sylviane Jacqmin	084/22.08.30
Comptabilité	Cécile Cambron	084/22.08.32
Direction	Ladislas Nagant de Deuxchaisnes	084/21.17.77 0475/41.57.64

Vous pouvez également nous contacter via nos adresses mail : asvblanchisserie@skynet.be ou info@ateliestvincent.be

2) Vos coordonnées – Facturation

Via le talon ci-joint, nous vous invitons à compléter toutes vos coordonnées, utiles pour vous contacter ainsi que pour la facturation. Si vous le désirez, vous pouvez opter pour l'envoi des factures par mail.

Un n° de client vous sera attribué, merci de nous le communiquer lors de vos contacts.

Lors de chaque retour de linge, un bordereau vous est remis. Vous pouvez effectuer le paiement de ce bordereau, soit via le chauffeur ou la réceptionniste (si vous vous présentez à la réception) qui vous l'acquittera, soit par virement.

Toutefois, lorsque vous recevez la facture (qui reprend l'ensemble des bordereaux), veillez à décompter les montants des bordereaux que vous avez déjà payés.

3) Jour de passage

Il est prévu que le chauffeur passe dans votre établissement le Toutefois, en raison des jours fériés qui surviennent durant la semaine, la livraison de votre linge est avancée ou décalée, le plus souvent d'un jour. Un avis vous sera transmis via votre chauffeur, en temps utile pour vous informer de ce changement.

4) Prise et remise du linge

Nous conditionnons le linge de la façon suivante :

- Sur cintre pour ce qui est des chemises, pantalons, vestes chefs ;
- En manne pour les volumes plus importants ;
- En paquet pour les plus petits volumes.

Nos mannes vous sont confiées jusqu'au prochain passage de notre chauffeur et ceci afin de permettre un roulement aisé de notre matériel.

Toutefois, si vous le souhaitez, nous vendons des mannes au prix de 32 ,00 €/HTVA. De plus, nous vous offrons la gravure de votre nom sur chaque manne.

De la même manière, nous pouvons vous prêter des sacs à linge dans lesquels vous pouvez mettre le linge sale. Ceci peut être un précieux gain de temps pour le chauffeur.

5) Respect de normes d'hygiène

En vue de respecter notre personnel, nous vous serions reconnaissants de respecter certaines règles d'hygiène : éviter le linge humide qui moisit très rapidement, attirant des cafards ou des mouches qui peuvent très rapidement provoquer une prolifération d'asticots.

De même, le linge souillé par de l'urine ou des matières fécales devra faire l'objet d'un rinçage au préalable. Si ce n'est pas le cas, nous nous octroyons le droit de refuser son traitement.

Sachez que tout linge contaminé doit être isolé et nous être signalé avant enlèvement, puisqu'il fait l'objet d'une procédure stricte dès la prise en charge chez le client.

6) Fiches techniques

Afin de traiter au mieux votre linge neuf, nous vous demandons de nous fournir les fiches techniques de celui-ci. Votre fournisseur doit être en mesure de vous les procurer. Sachez que pour tout achat de nouveau linge à entretenir par nos soins, nous vous donnons la possibilité de le faire livrer à l'entreprise, en veillant essentiellement à demander au fournisseur de préciser le nom du client auquel ce linge se rapporte.

7) L'usure du linge

Lors de la réception du linge, nous effectuons un contrôle systématique de l'état de celui-ci. Les articles présentant des trous, déchirures ou un fort degré d'usure vous seront représentés non entretenus. Nous aurons alors besoin de votre accord pour le traiter (talon à compléter en annexe).

8) Précautions d'emploi

- Lors de l'achat de linge de literie, le choix pour des housses de couettes et des taies se refermant par des pressions en matière plastique (par exemple : literie provenant de chez Ikea, ...), peut poser des problèmes lors du calandrage. Les boutons peuvent fondre et occasionner des dégâts tant à votre linge qu'à notre matériel.

Afin de pouvoir procéder sans problème à l'entretien de ces articles, nous vous informons que nous enlèverons dorénavant ces boutons. Nous sommes conscients que cela créera un trou à l'emplacement de chaque bouton.

Afin de conserver un bon état à votre linge, nous pouvons, à vos frais, effectuer les travaux de couture qui s'imposent. Pour les personnes intéressées nous vous demandons de compléter le talon ci-dessous.

Toutefois, sans accord de votre part, nous déclinons toute responsabilité résultant de l'enlèvement des boutons, sachant que le moindre petit trou peut, au lavage s'agrandir considérablement.

- Afin de tenter de réduire une tache, nous constatons régulièrement que quelques clients procèdent à un détachage « maison » à l'aide de produits détachants du commerce ou d'eau de Javel, voire de sel sur les taches de vin, ...

Tous ces produits ont une action chimique plus ou moins efficace. Mais lors du lavage en blanchisserie industrielle, il se crée une interaction chimique occasionnant des dégâts tels que décoloration voire même déchirure.

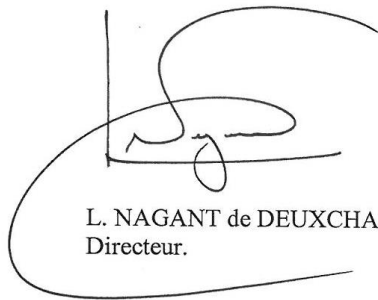
La bonne attitude à adopter étant de ne rien tenter si vous n'êtes pas certain du résultat.

Nous nous permettons donc de vous demander de nous signaler l'usage de tels produits et dans la mesure du possible, de les proscrire.

- L'entretien de certains types d'articles (tissus d'ameublement tels que tentures, housses de divan, housses de coussins, housses de chaises, ou vêtements à perles, à paillettes ...) peut présenter un risque élevé d'endommagement ou de rétrécissement.

Le cas échéant, nous nous permettons de procéder au retour du linge non traité mais accompagné d'un document par lequel nous vous demanderons l'accord écrit pour procéder à son nettoyage.

Nous espérons que cette lecture n'aura pas été trop fastidieuse et qu'au contraire elle nous permettra d'envisager une collaboration fructueuse. Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers clients, en nos sentiments les meilleurs.



L. NAGANT de DEUXCHAISNES,
Directeur.

L. Rasquin,
Responsable blanchisserie

Talon « Coordonnées Clients »

(téléchargeable sur notre site internet : www.atelierstvincent.be) et à transmettre par :

- Courrier : Rue du Tige, 44 – 5580 Rochefort
- Mail : info@atelierstvincent.be ou asvblanchisserie@skynet.be
- Fax : 084/21.35.37
- Par le biais du chauffeur

En aucun cas, merci de ne pas le glisser avec votre linge.

Madame/Monsieur Représentant (nom de l'établissement).....

- Nom et Adresse (livraison)
- Nom et Adresse de facturation (si différent de l'adresse de livraison).....
- E-Mail :
- Oui, je souhaite que les factures soient transmises par mail (merci de cocher la case)

Tel /GSM :

N° TVA :

Talon à compléter

(téléchargeable sur notre site internet : www.atelierstvincent.be) et à transmettre par :

- Courrier : Rue du Tige, 44 – 5580 Rochefort
- Mail : info@atelierstvincent.be ou asvblanchisserie@skynet.be
- Fax : 084/21.35.37
- Par le biais du chauffeur

En aucun cas, merci de ne pas le glisser avec votre linge.

Madame/Monsieur

Représentant (nom de l'établissement).....

Marque mon accord :

- pour les travaux de couture nécessaires au stoppage des trous laissés par l'enlèvement des boutons plastiques au prix de 11,14€ /heure (HTVA) indexable.
- Pour le traitement du linge présentant des trous, déchirure ou fort degré d'usure
- Pour le lavage du linge coloré

Date et signature